



werknemers-aandeelhouderschap  
actionnariat-salarie  
employee-ownership  
**.be**

## **actionnariat-salarie.be**

*une plate-forme d'information, de formation et d'aide technique*

**La vocation d'actionnariat-salarie.be est d'informer, de former et d'aider toutes les personnes, les entreprises, les organisations intéressées à la promotion et au fonctionnement de l'actionnariat salarié et de la participation financière des travailleurs en Belgique.**

**Accompagné d'experts, de juristes, d'économistes, actionnariat-salarie.be constitue un centre d'information, de rencontre, de formation, de conseil, de représentation et de lobbying au service de ses membres, afin de promouvoir et développer la participation des actionnaires salariés et leur contribution à l'entrepreneuriat et à l'entreprise.**

### **1. Constitution d'un pool d'experts**

L'actionnariat salarié et la participation financière des travailleurs forment une méthodologie spécialisée pour la création, le développement, la transmission ou le sauvetage d'entreprises. Une expertise réelle mais diffuse existe déjà en Belgique. actionnariat-salarie.be vise à rassembler un pool d'experts pour mettre cette méthodologie à disposition des personnes, des entreprises et des organisations intéressées. Juristes, experts financiers, réviseurs ou experts en gestion d'entreprise, en gestion de relations humaines, syndicalistes,... de nombreuses branches seront réunies.

### **2. Mise en place d'un réseau de partenaires**

Les méthodes spécifiques de l'actionnariat salarié et de la participation financière seront diffusées au travers des partenaires que sont naturellement les professionnels de la gestion (réviseurs d'entreprises, juristes, experts-comptables, etc), les centres d'entreprises et autres institutions de soutien, les organisations d'entreprises (FEB, VEV, UWE, etc), les syndicats, les opérateurs en insertion socioprofessionnelle et en économie sociale, les agents financiers.

### **3. Programme de sensibilisation et d'information**

Beaucoup est à faire pour sensibiliser et informer le public, les entreprises, les partenaires sociaux sur la valeur des pratiques de l'actionnariat salarié et de la participation financière. Y contribueront une plate-forme internet, des brochures, des newsletters, des conférences décentralisées en collaboration avec les organisations d'entreprises et autres.

### **4. Programme de formations**

En collaboration notamment avec des écoles telles que ICHEC, EHSAL et d'autres partenaires.

### **5. Programme de créations et de transmissions d'entreprises**

Sensibilisation et mise en œuvre des possibilités offertes par l'actionnariat salarié pour la création de nouvelles entreprises et d'emplois.

### **6. Plate-forme internet [www.actionnariat-salarie.be](http://www.actionnariat-salarie.be)**

Plaque-tournante de l'information concernant l'actionnariat salarié et la participation financière des travailleurs en Belgique.